

Jeu des 7 familles « Passer un projet communal à la loupe »



Un outil pour entrer en matière

Dans le cadre d'un cycle de réflexion pour les élus et techniciens de Puisaye-Forterre

« Mobiliser les **ressources locales** pour aménager **durablement** »

En partenariat avec la CC Puisaye-Forterre, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le programme européen LEADER



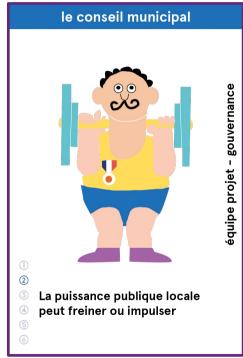


Un jeu sérieux











La gouvernance - les parties prenantes





matériaux locaux (bio et géosourcés)



- La commune coupe des arbres
- et souhaiterait en faire du
- mobilier, une aire de jeux ?
- La terre issue d'un chantier peut
- servir à un nouveau projet ?

Bâtiments à rénover



le bâtiment a du potentiel

- mais n'est pas tout à fait prêt
- à l'emploi, il faut prévoir des
 travaux conséquents et/ou
- une mise en conformité de
- l'existant
- (a)

Les ressources matérielles







- ① a pour objectif d'aller plus loin② que la règlementation
- (4)
- (6



- n'a pas eu connaissance mais a appliqué les règles lorsqu'on
- lui en a parlé
- 0

Le respect des règles









Le facteur humain





Tourisme vert Activités commerciales



faire du tourisme vert et de l'activité commerciale, un moteur de valorisation et de préservation des atouts du territoire -> valoriser l'identité Puisaye-Forterre

Rénovation du patrimoine bâti : sobrieté et efficacité



se positionner comme collectivité modèle en termes de réhabilitation de son patrimoine bâti (sobriété, efficacité) Les ambitions (extraits du CRTE)





	économie locale			
		orécis du projet		
	expertise mobilisée ?	invité sur un temps précis du projet		
1 2		_		
3 4 5 6	FDFR89, Chambres consulaires (CCI89, CMA, Chambres Agricultu- re), PTCE, entrepreneurs, Service développement économique (EPCI, Région, etc.)			

	expertise usagers	
		invité sur un temps précis du projet
	expertise mobilisée ?	rité sur un
		ij
1		
① ② ③ ④	Consultation et	
(5) (6)	consultation et concertation des habitants - Assistance à Maîtrise d'Usages	

Les expertises mobilisables (publiques ou privées)





PRÊT BANCAIRE OU EMPRUNT

Le recours à l'emprunt pour les collectivités

Ces emprunts sont exclusivement destinés à financer des

investissements, qu'il s'agisse

des immobilisations.

- d'un équipement spécifique, d'un
- ensemble de travaux relatifs à cet
 équipement ou encore d'acquisitions
- equipement ou encore d'acquisitions
 de biens durables considérés comme



SUBVENTIONS

Dans le cadre du développement des infrastructures de leur territoire, les collectivités peuvent avoir besoin

- ① **de subventions** publiques (état / région / europe, etc.)
- 3 Le site aides-territoires.beta.gouv.fr regroupe les aides à destination des collectivités. Il est possible
- 4 de chercher les aides par thématique, notam-
- (5) ment celles de l'aménagement et du bâtiment. Les filtres permettent aussi de cibler des aides
- 6 destinées à des territoires précis.

Les financements





Identifier les points de blocage et les conditions de réussite







Des difficultés et des clés de réussite partagées







Calibrer le cycle de réflexion













